

# SEANCE DU 10 avril 2019

-----

## ORDRE DU JOUR

- Approbation compte rendu précédente réunion
- Désignation secrétaire de séance
- Approbation du compte de gestion 2018
- Vote du compte administratif 2018
- Affectation du résultat reporté
- Vote des taxes
- Vote des subventions
- Vote du budget 2019
- Achat d'un terrain, demande de subvention, financement
- Incroyables comestibles
- Convention d'utilisation Cour Commune
- Tableau des élections européennes
- Adhésion SIANE- St Ouen sur Morin et St Denis les Rebais
- Convention Micro-crèche
- Fin de chantier de l'aménagement d'une micro-crèche et 3 appartements
- Devis Eglise
- Devis fossés
- Questions diverses

L'an deux mil dix neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Siméon se sont réunis à la mairie sur la convocation de Madame Renée CHABRILLANGES, Maire.

Présents : Mme Renée CHABRILLANGES, MM. Régis D'HONDT, Gérard SARAZIN, Adjoint, Mmes Gaëlle ROTKOPF, Maryse VERDIER, MM. Frédéric GENISSON, Jean COMBAZARD, Francis BOURJOT, Philippe LEDUC, Stéphane GÉRAUDEL, Bernard MICHELOT.

Absents représentés :

Monsieur Philippe BOBIN donne pouvoir à Renée CHABRILLANGES  
Madame Anne-Lyse ERUDEL donne pouvoir à Gérard SARAZIN

Absents : Frédéric VIET, Frédéric MALVAUX

Secrétaire de séance : M. Stéphane GÉRAUDEL

Madame Renée CHABRILLANGES, après avoir vérifié que le quorum était atteint, ouvre la séance du Conseil Municipal à 18 heures 30.

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU**

Madame Renée CHABRILLANGES demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le compte rendu de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte rendu de la précédente réunion et signe le registre.

### **N°01/03/2019 Approbation du compte de gestion 2018**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion établi par Madame GUENEZAN Sylvie receveur municipal.

### **N°02/03/2019 Vote du compte administratif 2018**

Pour le vote du compte administratif Madame le Maire quitte la salle et laisse la présidence à Stéphane GERAUDEL désigné par les membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif 2018 qui s'établit ainsi :

- Section de fonctionnement : dépenses : 505 060,94 €  
recettes : 569 830,36 €
- Section d'investissement : (avant affectation du résultat et sans les restes à réaliser)  
dépenses : 228 597,86 €  
recettes : 565 512,60 €

Soit après affectation du résultat, un excédent de fonctionnement de : 236 375,65 €

Après le vote, Madame le Maire réintègre l'assemblée.

### **N°03/03/2019 Affectation du résultat reporté**

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

#### Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -24 445,29€

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 171 606,23€

#### Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 336 914,74€

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 64 769,42€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 597 736,28€

En recettes pour un montant de : 325 610,14€

#### Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0,00€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par , soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00€

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 236 375,65€

**N° 04/03/2019 Vote des taxes 2019**

Le Conseil Municipal, avec une abstention et 12 pour, décide une augmentation de :

- 1,5 % pour l'ensemble des taxes,

Les taux appliqués en 2019 seront les suivants :

- taxe d'habitation : 8,61 %
- taxe foncière (bâti) : 15,65 %
- taxe foncière (non bâti) : 37,20 %

**N° 05/03/2019 Vote des subventions 2019**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de verser les subventions suivantes en 2019 :

- Comité des Fêtes : 2 500 €
- Association catholique : 150 €
- Amicale des sapeurs pompiers de Rebais : 100 €
- Section jeunes sapeurs pompiers de Rebais : 100 €
- Collège Jean Campin : 250 €

**N° 06/03/2019 Vote du budget primitif 2019**

Mr LEDUC, par ailleurs délégué du RPI informe le Conseil Municipal des projets visant à transférer la cantine dans les locaux de la classe actuellement sous occupée. Madame le Maire regrette que le Président du RPI n'est pas cru bon de l'informer au préalable des travaux envisagés sachant que les bâtiments sont toujours la propriété de la commune.

Madame le Maire rappelle que le budget du RPI est alimenté par les subventions des communes participantes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, avec une abstention et 12 pour, accepte le budget primitif 2019 présenté qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- section de fonctionnement : 761 711,80 €
- section d'investissement : 942 296,28 €

**N° 07/03/2019 Achat d'un terrain, demande de subvention, financement**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité d'obtenir une subvention du Fonds d'Equipement Rural au vu de l'acquisition d'un terrain appartenant au syndicat d'assainissement de Chauffry, Saint-Rémy-de-la-Vanne, Saint-Siméon cadastré Section C Parcelle 1067 pour une superficie de 9 596 m<sup>2</sup> au prix de 100 667 euros avec le projet dans un second temps d'y construire un hangar afin d'y transférer les locaux techniques.

Le montant prévisionnel de cette opération est le suivant :

Achat du terrain : 100 667,00 €

Le financement de cette opération serait le suivant :

ETAT, FER, (50 % de 100 000,00 €) : 50 000,00 €

Emprunt et/ou fonds propres 50 667,00 €

Montant total : **100 667,00 €**  
Opération non soumise à TVA

Après en avoir délibéré, avec 11 pour et 2 absentions, le Conseil Municipal :

Approuve cette opération présentée pour un montant total de **100 667 TTC** ainsi que son plan de financement.

S'engage sur le programme définitif et l'estimation de cette opération

S'engage à réaliser le contrat dans un délai maximum de deux ans à compter de la date de signature de la convention.

S'engage à assurer la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien éventuelles de cette opération

S'engage à ne pas commencer les travaux avant l'approbation du Conseil Départemental

S'engage à maintenir la destination des équipements financés pendant au moins dix ans

S'engage à inscrire cette action au budget de l'année 2019

S'engage à ne pas dépasser 70 % de subventions publiques

Autorise le Maire à signer tous documents afférents à la demande de subvention

### Incroyables comestibles

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un partenariat sous forme de convention a été signé entre la Commune et le Lycée La Bretonnière. Cette convention a pour objet de mettre à disposition un morceau de terrain, Place de la Mairie, pour la création d'un jardin partagé avec les habitants de la Commune, mis en place par les lycéennes du Lycée, initiatrices du projet.

### Convention d'utilisation de la Cour Commune

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une convention d'utilisation de la Cour Commune situé au 18 Place de la Mairie doit être mise en place afin de définir les modes d'utilisation de cette cour commune par chacun des riverains.

### Tableau des élections européennes

# ELECTION EUROPEENNE DU 26 MAI 2019

08 h à 10 h M. Jean COMBAZARD

10 h à 12 h Mme Maryse VERDIER

12 h à 14 h Mme Anne-Lyse ERUDEL

14 h à 16 h Mme Renée CHABRILLANGES

16 h à 18 h M. Francis BOURJOT

M. Régis D'HONDT

M. Gérard SARAZIN

M. Bernard MICHELOT

M. Robert THONUS

M. Gérard SARAZIN

M. Philippe LEDUC

M. Francis BOURJOT

M. Frédéric GENISSON

Mme Danielle BOURGOIN

Mme Renée

CHABRILLANGES

Président du bureau : Mme CHABRILLANGES

## **N° 08/03/2019 Adhésion SIANE- St Ouen sur Morin et St Denis les Rebaix**

Vu la délibération du 02/04/2019 n°2019-018, du Syndicat Mixte d'Assainissement dénommé SIANE et conformément à l'article 6 des statuts du SIANE adopté par arrêté DRCL BCCCL 2014-n°22

Vu la délibération du 08/03/2019 n°009/2019 de la Commune de SAINT OUEN SUR MORIN

Vu la délibération du 26/11/2018 n°2018-039 de la Commune de SAINT DENIS LES REBAIS

Le Conseil Municipal

DONNE, à l'unanimité des membres présents et représentés, son accord pour l'adhésion des Communes de SAINT OUEN SUR MORIN et SAINT DENIS LES REBAIS au Syndicat mixte fermé d'assainissement SIANE pour : la compétence A : Assainissement collectif

### **Convention Micro-crèche**

Après lecture du projet de convention par Madame le Maire avec l'association Les P tits Loups concernant la gestion de la Micro-crèche, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, souhaite apporter les modifications suivantes :

Article 4 – 1 La collectivité :

Elle prend en charge la fourniture et le coût des fluides : eau, chauffage, électricité. Ce dernier point sera revu chaque année au vu des résultats de la Micro-crèche.

### **Fin de chantier de l'aménagement d'une micro-crèche et 3 appartements**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la fin du chantier concernant l'aménagement d'une Micro-crèche et 3 appartements au 18 Place de la Mairie. L'ouverture possible de la Micro-crèche sera mi- avril après l'inspection de la PMI.

Deux des 3 appartements sont déjà occupés à ce jour et le 3ème pourrait l'être courant de semaine prochaine.

### **Devis Eglise**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du besoin de travaux concernant l'Eglise.

Une grande partie des travaux serait prise en charge par la paroisse.

### **Devis fossés**

Gérard Sarazin informe le Conseil Municipal que des devis ont été réalisés concernant l'entretien des fossés dans la continuité des travaux entrepris l'an passé pour éviter les soucis liés à de forts épisodes pluvieux. D'autres devis concernant l'entretien des chemins par épareuse ont été demandés pour ne pas procéder à l'achat d'une nouvelle épareuse.

### **Questions diverses :**

### **Journal Communal**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le prochain journal municipal devrait paraître le 15 mai. Elle invite les conseillers à apporter des sujets pour l'agrémenter.

### **Fibre optique**

L'installation de la fibre optique est en cours sur la Commune de Saint-Siméon, les travaux devraient être terminés dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2019. Des conventions devront être mises en place avec les riverains afin que des boîtiers puissent être installés sur chaque habitation. Il est rappelé qu'il est primordial que le numérotage de chaque habitation soit visible sous peine d'être considéré comme non raccordable.

## **PNR**

Régis D'HONDT informe le Conseil Municipal que le PNR avance, la visite du comité national interviendra dans le courant de l'été afin de valider ou pas le PNR brie et deux Morin.

## **CC2M**

Régis D'HONDT informe le Conseil Municipal que les élections du bureau ont eu lieu suite à la démission de Monsieur DERVIN. Monsieur DELESALLE lui succède au poste de Président. Il évoque le résultat pour les postes de Vice –Président et informe qu'il a été élu pour siéger parmi les membres du bureau.

## **SIVU Gendarmerie**

Philippe LEDUC informe le Conseil Municipal des problèmes rencontrés suite aux travaux effectués lors de la création de la Gendarmerie de Rebais.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, Madame le Maire lève la séance à 20 heures 50

**N°01/03/2019 Approbation du compte de gestion 2018**

**N°02/03/2019 Vote du compte administratif 2018**

**N°03/03/2019 Affectation du résultat reporté**

**N° 04/03/2019 Vote des taxes 2019**

**N° 05/03/2019 Vote des subventions 2019**

**N° 06/03/2019 Vote du budget primitif 2019**

**N° 07/03/2019 Achat d'un terrain, demande de subvention, financement**

**N° 08/03/2019 Adhésion SIANE- St Ouen sur Morin et St Denis les Rebais**

Mme CHABRILLANGES Renée

M. D'HONDT Régis

M. SARAZIN Gérard

Mme ROTKOPF Gaëlle

Mme VERDIER Maryse

M. GENISSON Frédéric

M. COMBAZARD Jean

M. BOURJOT Francis

M. LEDUC Philippe

M. GÉRAUDEL Stéphane

M. MICHELOT Bernard